Fiche de données de sécurité conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

WULLSCHLEGER AG EDEL METALLE 8800 THALWIL TEL, 044 720 05 78

Nom commercial du produit : Französisch Mise à jour :

07.11.2022

Date d'édition :

08.11.2022

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/ l'entreprise

1.1

Article: CP-2120 Berinox Abbeizpaste

Wullschleger AG 1.2

Löttechnik-Edelmetalle

Asylstrasse 25 / CH-8800 Thalwil/Schweiz

Tel: +41 44 720 05 78 / Fax. +41 44 720 03 27

1.3

Mail: info@wullschlegerag.ch

www.wullschlegerag.ch

1.4

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange Classification selon règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Met. Corr. 1 ; H290 - Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux : Catégorie 1 ; Peut être corrosif pour les

Acute Tox. 2 ; H300 - Toxicité aiguë (par voie orale) : Catégorie 2 ; Mortel en cas d'ingestion.

Acute Tox. 1; H310 - Toxicité aiguë (dermique) : Catégorie 1; Mortel par contact cutané.

Acute Tox. 3; H331 - Toxicité aiguë (par inhalation): Catégorie 3; Toxique par inhalation.

Skin Corr. 1A; H314 - Corrosion cutanée/irritation cutanée: Catégorie 1A; Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

Eye Dam. 1 ; H318 - Lésions oculaires graves/irritation oculaire : Catégorie 1 ; Provoque de graves lésions des yeux.

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Pictogrammes des risques





Tête de mort sur deux tibias (GHS06) · Corrosion (GHS05)

Page: 1/9

(fr/d)

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Nom commercial du produit :

Französisch

Mise à jour :

07.11.2022

Date d'édition :

08.11.2022

Mention d'avertissement

Danger

Composant(s) déterminant la classification de danger pour l'étiquetage

ACIDE NITRIQUE 16 %; N°CAS: 7697-37-2 ACIDE FLUORHYDRIQUE 12 %; N°CAS: 7664-39-3

Mentions de danger

H290

Peut être corrosif pour les métaux.

H300+H310

Mortel par ingestion ou par contact cutané.

H331

Toxique par inhalation.

H314

Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

Conseils de prudence

P260

Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

P262 P310 Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements.

Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin/....

P301+P330+P331

EN CAS D'INGESTION: rincer la bouche. NE PAS faire vomir.

P301+P330+P331 P305+P351+P338 EN CAS D'INGESTION: rincer la bouche. NE PAS faire vomir.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs

minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être

minutes. Enlever les lentilles de contact si la viculile en porte et si elles peuvent et e

facilement enlevées. Continuer à rincer.

P303+P361+P353

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les

vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau [ou se doucher].

P403+P233

Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

P405

Garder sous clef.

2.3 Autres dangers

Aucune

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2 Mélanges

Composants dangereux

ACIDE NITRIQUE; N°CE: 231-714-2; N°CAS: 7697-37-2

Poids:

≥ 10 - < 20 %

Classification 1272/2008 [CLP]:

Ox. Liq. 3; H272 Met. Corr. 1; H290 Acute Tox. 3; H331 Skin Corr. 1A; H314 Eye

Dam. 1; H318

ACIDE FLUORHYDRIQUE; N°CE: 231-634-8; N°CAS: 7664-39-3

Poids:

≥ 10 - < 20 %

Classification 1272/2008 [CLP]:

Acute Tox. 2; H300 Acute Tox. 1; H310 Acute Tox. 2; H330 Skin Corr. 1A; H314

Eye Dam. 1; H318

Indications diverses

Pour le texte complet des mentions de danger et des mentions de danger de l'UE, voir SECTION 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Remarques générales

Les brûlures par acide nécessitent des soins médicaux immédiats, faute de quoi elles se cicatrisent très mal. Veiller à un apport d'air frais. En cas de difficultés respiratoires ou d'apnée, recourir à un système de respiration artificielle. Ne pas pratiquer le bouche à bouche direct par le premier sauveteur. Éloigner la victime de la zone dangereuse. Premiers secours: veillez à votre autoprotection! En cas de perte de conscience avec respiration intacte placer la victime dans une position latérale de sécurité et consulter un médecin. Des symptômes ne peuvent apparaître que quelques heures

Fiche de données de sécurité conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Nom commercial du produit :

Französisch

Mise à jour :

07.11.2022

Date d'édition :

08.11.2022

après l'exposition, faire une surveillance médicale pendant au moins 48h après l'accident.

En cas d'inhalation

En cas d'ingestion accidentelle ou d'inhalation d'importantes quantités de poussières, faire boire immédiatement: solution de gluconate de calcium . Transporter la victime à l'air libre, la protéger par une couverture et la maintenir immobile. Le cas échéant, respiration artificielle par oxygène. Demander immédiatement un avis médical (Centre antipoison). Observation ultérieure pour détecter d'éventuels symptômes de pneumonie et d'oedème pulmonaire.

En cas de contact avec la peau

Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec eau et savon. solution de gluconate de calcium Les brûlures par acide nécessitent des soins médicaux immédiats, faute de quoi elles se cicatrisent très mal.

Après contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, paupière ouverte rincer immédiatement à l'eau courante 10 à 15 minutes et consulter un ophtamologiste.

En cas d'ingestion

Se rincer aussitôt la bouche et boire beaucoup d'eau. En cas d'ingestion accidentelle, faire boire immédiatement: solution de gluconate de calcium Risque de perforation de l'oesophage et de l'estomac en cas d'ingestion (forte causticité). Administrer comme laxatif le sulfate de sodium (1 cuillère à soupe dans un verre d'eau). Appeler immédiatement un médecin.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Corrosion Pneumonie Oedème pulmonaire Collapsus circulatoire Spasmes

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Informations pour le médecin Des symptômes ne peuvent apparaître que quelques heures après l'exposition, faire une surveillance médicale pendant au moins 48h après l'accident.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant Dioxyde de carbone (CO2) , Poudre d'extinction , Jet d'eau pulyérisée

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Produits de combustion dangereux

En cas d'incendie, risque de dégagement de: Fluorure d'hydrogène, Oxydes d'azote (NOx)

5.3 Conseils aux pompiers

Utiliser un jet d'eau pour réduire la formation de vapeurs et pour faire condenser les vapeurs existantes. Ne pas laisser les eaux d'extinction s'écouler dans les égouts ou les cours d'eau.

Equipement spécial de protection en cas d'incendie

En cas d'incendie: Utiliser un appareil respiratoire autonome. Combinaison complète de protection

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Assurer une aération suffisante. Utiliser un équipement de protection personnel.

Pour les secouristes

Utiliser un équipement de protection individuel (voir rubrique 8).

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Page: 3 / 9

Fiche de données de sécurité conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Nom commercial du produit : Mise à jour :

Französisch 07.11.2022 08.11.2022

Date d'édition :

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Colmater les bouches de canalisations. Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel). Evacuation: voir rubrique 13

Pour le nettoyage

Matière appropriée pour diluer ou neutraliser: Eau, Chaux

Référence à d'autres rubriques

Aucune

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Mesures de protection

Utiliser un échappement (laboratoire). Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols. Conserver le récipient bien fermé. Ventilation technique du poste de travail

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Mesures techniques et conditions de stockage

Conserver le récipient bien fermé. Conserver/Stocker uniquement dans le récipient d'origine. Assurer une ventilation suffisante du lieu de stockage. Stocker dans un endroit accessible seulement aux personnes autorisées.

Matériaux d'emballage

Polyéthylène

Conseils pour le stockage en commun

Classe de stockage: 6.1B

Classe de stockage (TRGS 510): 6.1B

Autres indications relatives aux conditions de stockage

Protéger contre Forte chaleur. Radiations UV/rayonnement solaire

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Agents de galvanisation et agents pour le traitement de surfaces métalliques

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Valeurs limites au poste de travail

ACIDE NITRIQUE; N°CAS: 7697-37-2

Type de valeur limite (pays d'origine) TRGS 900 (D)

Valeur seuil:

1 ppm / 2,6 mg/m³

Version:

02.07.2021

Type de valeur limite (pays d'origine) STEL (EC)

Valeur seuil:

1 ppm / 2,6 mg/m³

Version:

20.06.2019

ACIDE FLUORHYDRIQUE; N°CAS: 7664-39-3

Type de valeur limite (pays d'origine) TRGS 900 (D)

Valeur seuil:

1 ppm / 0,83 mg/m³

Limitation de crête :

2(I)

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Nom commercial du produit :

Französisch

Mise à jour :

07.11.2022

Date d'édition :

08.11.2022

Remarque:

H, Y

Version:

02.07.2021

Type de valeur limite (pays d'origine) STEL (EC)

Valeur seuil:

3 ppm / 2,5 mg/m³

Version:

20.06.2019

Type de valeur limite (pays d'origine) TWA (EC)

Valeur seuil:

1,8 ppm / 1,5 mg/m³

Version:

20.06.2019

Valeurs limites biologiques

ACIDE FLUORHYDRIQUE; N°CAS: 7664-39-3

Type de valeur limite (pays d'origine) TRGS 903 (D)

Paramètre :

Fluorures / Urine (U) / Fin de l'exposition voire fin du processus

Valeur seuil:

4 mg/l

Version:

04.05.2021

8.2 Contrôles de l'exposition

Ventilation technique du poste de travail Utiliser un équipement de protection personnel.

Protection individuelle Protection yeux/visage



Protection oculaire appropriée

Lunettes avec protections sur les côtés

Mesures de protection supplémentaires pour les yeux

Une douche oculaire est installée et son emplacement indiqué bien en vue

Protection de la peau

Protection des mains



Matériau approprié: FKM (caoutchouc fluoré), CR (polychloroprènes, caoutchouc chloroprène)

Caractéristiques exigées : Résistant aux acides . Il est conseillé de demander au fabricant des précisions concernant la tenue aux agents chimiques des gants de protection susmentionnés pour des applications spécifiques. Le modèle des gants spécial chimie doit être choisi en fonction des concentrations et quantités des substances chimiques spécifiques au poste.

Temps de pénétration : Respecter les limites de port indiquées par le fabricant.

Epaisseur du matériau des gants : > 0,4 mm

Remarque : Tenir compte des temps de résistance à la perforation et des caractéristiques de gonflement de la matière.

Protection corporelle

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Nom commercial du produit :

Französisch

Mise à jour :

07.11.2022

Date d'édition :

08.11.2022



Protection du corps appropriée : Vêtement de protection. , Bottes .

Caractéristiques exigées : Résistant aux acides

Remarque: Porter uniquement des vêtements de protection de bonne taille, confortables et propres. Lors de la manipulation de substances chimiques, porter exclusivement des vêtements de protection pour produits chimiques avec marquage CE et numéro de contrôle à quatre chiffres.

Protection respiratoire



Une protection respiratoire est nécessaire lors de: formation d'aérosol ou de nébulosité.

Appareil de protection respiratoire approprié

Appareil filtrant (masque complet ou embout buccal) avec filtre: NO-P3

Mesures supplémentaires de protection respiratoire

Lorsque les mesures techniques d'aspiration ou de ventilation ne sont pas possibles ou insuffisantes, il est indispensable de porter une protection respiratoire.

Remarques générales

Des installations de nettoyage sont disponibles en nombre suffisant Avant les pauses et à la fin du travail, bien se laver les mains et le visage, et prendre une douche si nécessaire. Enlever immédiatement les vêtement souillés, imprégnés. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Ne pas manger, boire, fumer ni priser pendant l'utilisation.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles Caractéristiques en matière de sécurité

Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition : (1013 hPa)

> 120 °C

Point éclair :

aucune/aucun

Pression de vapeur : Densité : (50 °C) < 1000 hPa (20 °C) 1,3 g/cm³

9.2 Autres informations

Aucune

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux.

10.2 Stabilité chimique

La préparation est stable aux conditions de manipulation et de stockage recommandées sous la rubrique 7.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Vive réaction avec: Métal, non noble Métaux alcalins Alcalies (bases), concentré. Fort dégagement d'hydrogène possible au contact de métaux amphotères (par ex. aluminium, plomb, zinc) (Risque d'explosion!).

Page: 6 / 9

Fiche de données de sécurité conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Nom commercial du produit : Französisch
Mise à jour : 07.11.2022
Date d'édition : 08.11.2022

10.4 Conditions à éviter

Forte chaleur. Radiations UV/rayonnement solaire

10.5 Matières incompatibles

Matériaux, contenant du silicate. Métaux alcalins , Métal, non noble Alcalies (bases), concentré. Comburant, fortes. Amines.

10.6 Produits de décomposition dangereux

gaz nitrosé

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

Toxicité inhalatrice aiguë

Paramètre :

CL50 (ACIDE FLUORHYDRIQUE ; N°CAS : 7664-39-3)

Voie d'exposition:

Inhalation Rat

Espèce : Dose efficace :

1276 ppm

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Aucune information disponible.

12.2 Persistance et dégradabilité

Aucune information disponible.

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Aucune information disponible.

12.4 Mobilité dans le sol

Aucune information disponible.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.

12.6 Autres effets néfastes

Aucune information disponible.

12.7 Autres informations écotoxicologiques

Ne pas laisser s'échapper le produit de façon incontrôlée dans l'environnement. Ne pas laisser accéder au sous-sol/au sol. Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. Avant l'envoi vers les stations de traitement des eaux d'égoûts le produit a normalement besoin d'être neutralisé.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Eliminer en observant les réglementations administratives. Pour l'élimination des déchets, contacter le service agréé de traitement des déchets compétent. Remise à une entreprise d'élimination de déchets agréée.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU

Page: 7 / 9

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Nom commercial du produit : Mise à jour : Date d'édition :

Französisch 07.11.2022 08.11.2022

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

Transport par voie terrestre (ADR/RID)

LIQUIDE CORROSIF, TOXIQUE, N.S.A. (ACIDE NITRIQUE · ACIDE FLUORHYDRIQUE)

Transport maritime (IMDG)

CORROSIVE LIQUID, TOXIC, N.O.S. (NITRIC ACID · HYDROFLUORIC ACID)

Transport aérien (ICAO-TI / IATA-DGR)

CORROSIVE LIQUID, TOXIC, N.O.S. (NITRIC ACID · HYDROFLUORIC ACID)

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

Transport par voie terrestre (ADR/RID)

Classe(s):

Code de classification :

CT1

Danger no (code Kemler):

86

Code de restriction en tunnel :

Dispositions particulières :

LQ11·E2

Étiquette de danger :

8 / 6.1

Transport maritime (IMDG)

Classe(s):

8

Numéro EmS:

F-A / S-B

Dispositions particulières :

LQ 1 I · E 2 · Groupe de séparation de matières selon le code IMDG 1 – Acides

Étiquette de danger :

8 / 6.1

Transport aérien (ICAO-TI / IATA-DGR)

Classe(s):

8 / 6.1

Dispositions particulières :

E 2

Étiquette de danger :

8 / 6.1

14.4 Groupe d'emballage

14.5 Dangers pour l'environnement

Transport par voie terrestre (ADR/RID): Non

Transport maritime (IMDG): Non

Transport aérien (ICAO-TI / IATA-DGR): Non

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Aucune

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Réglementations EU

Autorisations et limites d'utilisation

Limites d'utilisation

Restriction d'utilisation conformément à l'annexe XVII, du règlement REACH n° : 75

Directives nationales

Classe risque aquatique

Classification selon AwSV - Classe : 2 (Évidemment dangereux pour l'eau)

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Aucune information disponible.

Page: 8 / 9

(fr/d)

Fiche de données de sécurité conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Nom commercial du produit : Französisch

Mise à jour :

07.11.2022

Date d'édition :

08.11.2022

RUBRIQUE 16: Autres informations

16.1 Indications de changement

08. Valeurs limites au poste de travail

16.2 Abréviations et acronymes

16.3 Références littéraires et sources importantes des données

Classification de mélanges et méthode d'évaluation utilisée selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Aucune information disponible.

16.5 Texte des phrases H- et EUH (Numéro et texte intégral)

Peut aggraver un incendie; comburant. Peut être corrosif pour les métaux.

H290 Mortel en cas d'ingestion. H300

Mortel par contact cutané. H310

Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux. H314

Provoque de graves lésions des yeux. H318

Mortel par inhalation. H330 Toxique par inhalation. H331

16.6 Indications de stage professionnel

16.7 Informations complémentaires

Aucune

Les informations figurant dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles au moment de l'impression. Ces informations visent à fournir des points de repère pour une manipulation sûre du produit objet de cette fiche de données de sécurité, concernant en particulier son stockage, sa mise en oeuvre, son transport et son élimination. Les indications ne sont pas applicables à d'autres produits. Dans la mesure où le produit est mélangé ou mis en oeuvre avec d'autres matériaux, cette fiche de données de sécurité n'est pas automatiquement valable pour la matière ainsi produite.

Page: 9/9